



**SESSION DE TRAVAIL
COMITÉ CONSULTATIF POUR L'ENFANCE EN DIFFICULTÉ
LE 18 JUIN 2019**

APPEL NOMINAL :

Présidence :	C. Stitt
Membres du Comité :	J. Marcil L. Benoit-Léger
Autres membres du Conseil :	S. Ouled Ali
<hr/>	
Représentant de l'Association VOICE for Hearing Impaired Children :	Vacant
Représentant de la Société franco-ontarienne de l'autisme :	E. Grenon (absence motivée)
Représentante de l'Association Learning Disabilities Association of Ottawa-Carleton :	M. Guilbeault (absence motivée)
Représentante de l'Association francophone de parents d'enfants dyslexiques ou ayant tout autre problème d'apprentissage :	D. Lavoie (audioconférence)
Membre représentant la communauté :	F. Aden Osman
Représentante de la Société pour enfants doués et surdoués de l'Ontario :	L. Richard (absence)
Représentante de l'Association du Syndrome de Down :	Vacant
Représentants des régions :	G. Pitre (absence) A. Yonkeu (absence motivée)
Secrétaire de réunion :	A. Mahoney
Directrice des Services aux élèves ayant des besoins particuliers :	L. LaHaie
Représentants des directions :	S. Ouellette J. Bédard
Observateur AEFO (secondaire) :	M. Sarazin
Observatrice AEFO (élémentaire) :	C. D'Lima
Observatrice FEESO :	
Secrétaire de séance :	S. Poirier
Invité(e)s :	

1. Ouverture de la réunion et appel nominal

La présidente déclare la séance ouverte à 19 h 10. En l'absence de quorum, les membres procèdent en session de travail. Les rapports seront reçus à la réunion du 17 septembre 2019. La présidente souhaite la bienvenue aux membres du Comité et fait la lecture de la reconnaissance du territoire autochtone non cédé.

2. Absences autorisées

Absences motivées des personnes suivantes : Mme Guilbeault, M. Grenon et M. Yonkeu à la session de travail du Comité consultatif pour l'enfance en difficulté du 18 juin 2019.

3. Adoption de l'ordre du jour

La conseillère Marcil propose que l'ordre du jour de la session de travail du Comité consultatif pour l'enfance en difficulté du 18 juin 2019 soit adopté tel que proposé.

4. Adoption du procès-verbal du Comité consultatif pour l'enfance en difficulté du 21 mai 2019

En l'absence de quorum, le procès-verbal sera adopté à la réunion du 17 septembre 2019.

5. Rapport des suivis et questions découlant du procès-verbal

Sans objet

6. Questions mises à l'étude pour décision

6.1. Plan des programmes et services 2019-2020 pour les élèves ayant des besoins particuliers et le Guide des parents

En l'absence de quorum, le rapport SUR19-38 portant sur le *Plan des programmes et services 2019-2020* pour les élèves ayant des besoins particuliers et le *Guide des parents* sera reçu à la réunion du CCED le 17 septembre 2019. Le Conseil adoptera le *Plan des programmes et services 2019-2020* à la réunion ordinaire du Conseil le 25 juin 2019. Le *Plan des programmes et services* sera acheminé au ministère de l'Éducation à la date d'échéance et déposé sur le site Web du Conseil en septembre 2019.

La présidente cède la parole à la surintendante Mahoney. Cette dernière explique que les sections 2, 5, 9, 11, 12, 13, 14 et 17 ont été révisées et approuvées à la réunion du 21 mai 2019.

Mme LaHaie distribue aux membres Le *Plan des programmes et services 2019-2020* pour les élèves ayants des besoins particuliers, le *Guide des parents* ainsi que le *Plan d'accessibilité 2019-2020*.

6.2 Plan d'accessibilité pour l'année scolaire 2019-2020

En l'absence de quorum, le rapport SUR19-39 portant sur le *Plan d'accessibilité* pour l'année scolaire 2019-2020 sera reçu à la réunion du CCED du 17 septembre 2019. Le Conseil adoptera le *Plan d'accessibilité* pour l'année scolaire 2019-2020 à la réunion ordinaire du Conseil le 25 juin 2019. Le plan d'accessibilité sera déposé sur le site Web du Conseil en septembre 2019.

La présidente cède la parole à Mme LaHaie. Cette dernière informe les membres que le comité directeur du plan d'accessibilité tient trois à quatre rencontres par année et que la conseillère Stitt siège à ce comité comme représentante du CCED.

7. Questions d'information

7.1. Prévisions budgétaires 2019-2020 de l'enfance en difficulté

En l'absence de quorum, le rapport SUR19-40 portant sur les prévisions budgétaires 2019-2020 de l'enfance en difficulté sera reçu à la réunion du CCED du 17 septembre 2019.

La surintendante Mahoney explique que la contribution du Conseil de 565 280 \$ sera ajustée au budget révisé. La grande variation de l'achat de l'équipement spécialisé des classes distinctes s'explique par la diminution des effectifs.

8. Correspondance

8.1. La Cité collégiale – Lancement application mobile DICO LSQ

La présidente cède la parole à Mme LaHaie. Cette dernière a assisté à la conférence de presse pour le lancement de l'application mobile DICO sur le langage des signes québécois (LSQ). L'application, disponible sur les appareils Apple et Androïde, a été conçue par les élèves de La Cité collégiale et contient beaucoup de vidéos ainsi qu'un dictionnaire. Il est facile à utiliser et sera disponible pour tous les conseils scolaires francophones en 2020.

La conseillère Benoit-Léger suggère une présentation de cette application au CCED en 2019-2020.

8.2 Peel District School Board – Impacts négatifs du changement du financement pour les élèves ayant des besoins particuliers

La surintendante Mahoney explique que le changement du financement apporté par le ministère de l'Éducation a eu beaucoup d'impact sur les priorités locales, ce que dénonce le Peel District School Board.

8.3 Brant Haldimand Norfolk – Inquiétudes suite au changement au modèle de financement pour l'autisme

Le changement apporté par le ministère des Services à l'enfance et des Services sociaux et communautaires fait en sorte que les budgets sont octroyés directement aux familles pour l'offre de services aux enfants admissibles.

8.4 Toronto District School Board – Exclusion des élèves ayant des besoins particuliers

La surintendante Mahoney explique que le TDSB a fait part de ses inquiétudes au Ministère à l'effet que l'exclusion de l'école soit utilisée pour les élèves ayant des besoins particuliers quand le support ou les services dont ils ont besoin ne sont pas présents.

9. Tour de table

La conseillère Stitt remercie les membres de leur présence.

Mme LaHaie informe les membres de la participation de Mme D'Lima à un projet d'enseignement pour les personnes atteintes d'autisme, cet été, au Burkina Faso. Il est suggéré d'inviter Mme D'Lima à présenter son expérience pendant l'année scolaire 2019-2020.

10. Prochaine réunion : Le 17 septembre 2019

11. Levée de la réunion

La conseillère Marcil propose que la session de travail du Comité consultatif pour l'enfance en difficulté prenne fin à 19 h 44.

La présidente,



Colette Stitt